

SYNTHÈSE DU RAPPORT

Recherche en psychologie clinique et accompagnement d'ex-enfants réunionnais dits « Enfants de la Creuse » 2021-2023

Illustration de l'artiste-peintre CLiEM

Co-porteuses :

Pr Marion Feldman et Pr Malika Mansouri

Avec l'équipe A2P / UR CLIPSYD :

Amaury Bécourt (doctorant), Pr Guillemine Chaudoye, Clémence Dayan (MCF),
Mathilde Laroche Joubert (MCF), Pr Hélène Riazuelo, Sara Skandrani (MCF-HDR)

Un dispositif financé par le Ministère des Outre-mer

Recherche en psychologie clinique et accompagnement d'ex-enfants réunionnais dits « Enfants de la Creuse » 2021-2023

Historique

Dès 1960, pour faire face à une explosion démographique et une grave crise économique, l'Etat a officiellement mené une politique d'émigration/immigration de 75 000 Réunionnais vers la métropole (BUMIDOM).

Dans ce cadre, entre 1962 et 1984, 2 015 enfants réunionnais ont été séparés définitivement et sans manière de leurs parents et déplacés de l'île de La Réunion vers la métropole, via l'Aide sociale à l'enfance (ASE), pour être « placés/déplacés » dans 83 départements métropolitains dont beaucoup en Creuse (Bertile et al., 2018).

2014 : Vote d'une résolution mémorielle à l'Assemblée nationale

2015 : Organisation d'ex-enfants réunionnais dits « Enfants de la Creuse » en fédération associative (FEDD) pour faire reconnaître leurs souffrances

2016 : Désignation d'une commission temporaire d'information et de recherche historique (historiens, sociologue et géographe)

2018 : Remise du rapport d'expertise à la Ministre des Outre-mer

2021 : Dans le cadre d'une convention signée entre le Ministère des Outre-mer et l'Université Paris Nanterre, une étude et un accompagnement psychologique de ces enfants réunionnais dits « Enfants de la Creuse » ont été proposés aux adultes qu'ils sont devenus.

Objectif :

Articuler recherche et soins auprès d'ex-enfants dits « Enfants de la Creuse » à propos des effets subjectifs de cette histoire collective.

Intentions :

- Donner la parole, accompagner psychologiquement, mieux comprendre le parcours de vie d'adultes qui, enfants, ont connu un arrachement douloureux à leurs liens fondamentaux et à eux-mêmes,
- Permettre la construction de perspectives de soins psychiques adaptés en direction de ceux qui ont vécu ces déplacements ainsi que des ex-enfants dits « enfants de la Creuse », repartis vivre à La Réunion ou qui y séjournent de façon temporaire.

Pour cette recherche action non interventionnelle, un avis favorable du CPP (comité de protection des personnes) Sud-Est I a été obtenu. RIPH 3 – article L. 1121-1 3° du code de la santé publique, n° ID RCB : 2020-A02541-38.

Trois volets de la recherche et de l'accompagnement :

- La rencontre d'adultes de 48 à 75 ans dans le cadre de groupes de paroles, dits « arbres à paroles » en métropole (Nanterre/Paris, Guéret, Rennes).
- Un dispositif d'écoute téléphonique en métropole pour devenir un relais entre les personnes en souffrance psychique et les lieux de soins dans une fonction de « passerelle ».
- Un « focus groupe » conçu avec des soignants réunionnais pour faire émerger les besoins en soins psychiques et/ou sociaux, à La Réunion, en direction des familles biologiques et des ex-enfants revenus vivre sur l'île ou y séjourner temporairement. 12 séances se sont tenues en visioconférence.

Méthodologie :

Fondée sur la réalité clinique de terrain, nous ancrant dans une « inversion d'expertise » :

les ex-enfants dits « Enfants de la Creuse », experts de leurs propres expériences, nous ont appris leurs réalités intimes et collectives. Être dans l'écoute, l'empathie et la rencontre de l'autre, dans toute sa singularité.

Les verbatims des 25 séances groupales ont été enregistrés et retranscrits puis analysés selon la « Théorie ancrée » (Glaser & Strauss, 1967), avec la prise en compte de la réflexivité des chercheurs (Devereux, 1967).

Recommandations :

1. Création d'un dispositif « passerelle » d'accueil et de soin psycho-socio-historique

- Un dispositif ouvert et inscrit dans la pluridisciplinarité théorique et pratique,
- Un soin en terre créole, en considérant les réalités, les besoins et les désirs des acteurs de l'île,
- Tel un effet loupe d'une réalité réunionnaise de la protection de l'enfance aujourd'hui, les résultats permettent d'envisager les modalités d'accompagnement, de prévention et de protection des enfants et de leurs familles, en considérant les problématiques sociétales, historiques et culturelles.
- Plusieurs perspectives d'accompagnement psycho-socio-historique :
- Soutenir psychologiquement le retour définitif à La Réunion,
- Accompagner les courts séjours « d'enquête » sur leur histoire manquante à La Réunion :

A la découverte du dossier d'archives ASE, avec l'accompagnement d'un psychologue-clinicien pour étayer les demandes individualisées, dans la permanence.

Faciliter les démarches de recherche de filiation des « enfants de la Creuse » : parents vivants ou décédés.

- Médiatiser les rencontres avec les familles d'origine non préparées à (re-)trouver leur enfant disparu, devenu méconnaissable, car adulte et étranger : des consultations transculturelles groupales prenant en compte les dynamiques socio-culturelles pour favoriser des « retrouvailles » avec eux-mêmes et leurs familles.

- Créer un lieu ressources accueillant ceux qui reviennent séjourner à La Réunion pour être aidés dans toutes les démarches nécessaires faisant preuve d'une hospitalité inconditionnelle et donc réparatrice.
- Maintenir la co-construction amorcée entre soignants d'ici et de là-bas : formation, supervision, interventions ponctuelles.
- Identifier l'impact de la transmission des traumatismes chez les descendants.
- Poursuivre la recherche, en partenariat Universités Paris Nanterre et Sorbonne Paris Nord avec l'UFR Langues et Sciences humaines de l'Université de Saint-Denis de La Réunion, avec des chercheurs (en anthropologie, sociologie, psychologie) investis sur les questions de mémoires et d'inscriptions des traces de l'histoire de La Réunion dans les familles réunionnaises.

2. Un billet « passerelle » nécessaire entre La Réunion et la métropole

- Des voyages à La Réunion, accompagnés par le dispositif socio-psycho-historique. Nous préconisons l'organisation de ces séjours temporaires à La Réunion en lien et en articulation avec le dispositif socio-psycho-historique que nous proposons de construire.
- Des voyages rapprochés car la population est vieillissante, pour avoir l'opportunité de se retrouver plus régulièrement.
- Des voyages de La Réunion à la métropole : l'aide au voyage n'est actuellement proposée qu'à ceux qui vont vers La Réunion. Ceux qui ont pu se réinstaller sur leur île d'origine s'en voient donc exclus alors que leurs enfants et petits-enfants sont nés et vivent en métropole. Si aucune mesure n'est prise, les séparations et ruptures continueront de se poursuivre à l'envers, avec les effets psychiques délétères que nous connaissons, mais sur les générations suivantes.

3. Une considération particulière et une réparation financière sont attendues par les ex-enfants réunionnais dits « Enfants de la Creuse »

« On a été kidnappés »

« C'est sûr, des mensonges. Mensonge d'État »

« Moi, ils m'ont rayé de l'inspection académique pour plus que je puisse continuer l'école, parce que j'étais assez costaud pour travailler dans une ferme, parce qu'il fallait de la main d'œuvre »

« Ils se sont dit : cet enfant maintenant nous appartient, on va en faire ce qu'on a envie ».

« Il m'a enlevée de mon nid, de ma famille... Pour moi, c'est destructeur »

« Du petit créole que j'étais, ils ont voulu en faire un petit Français de force »

« Mon histoire, je l'ai découverte en petits morceaux »

« Moi, j'ai arrêté de grandir quand je suis arrivée ici [en métropole] »

*« On m'a volé ma vie, mon identité, je vais pas décolérer...
On m'a volé ma vie et mon identité et ma culture ».*

« On m'a baladé dans deux, trois endroits différents avant que je sois expédiée comme un paquet de lessive alors que je n'avais que six mois »

« On est détruit... on est fracassé »

« Moi, je suis comme un volcan. Moi, ça peut péter à n'importe quel moment »

*« Ce qui est déjà cassé en nous, blessé en nous, on peut pas se faire réparer.
La douleur peut se diminuer mais jamais ce sera guéri ».*

« Il y en a qui sont devenus fous, il y en a qui se sont suicidés »

*« En fin de compte mes racines, je les ai complètement étouffées.
Je les ai rejetées »*



**Téléchargez
le rapport complet**
bit.ly/3Q6FtsN